

Image not found or type unknown



renseignements pour assurance maison

Par **lagrande31**, le **07/03/2009** à **16:10**

bonjour,

voila mon frere a construit sa maison et apres deux il divorce il la laisse a son ex femme qui paye le credit

mais ils ont pris une assurance pour le credit dans un autre établissement que le pret de cette maison

voici ma question car ont lui a dit que si elle ne payait pas son credit maison s'est mon frere qui payerai a sa place alors qu'il est divorcé et qu'il a les papiers comme quoi il lui a laissait la maison sans rien en échange

pouvez vous me dire s'il peut se retirer de cette assurance de credit